

Décembre,
1682.



rendre compte à la Cour de sa découverte, et m'ordonne d'aller faire faire un fort au portage de la rivière des Illinois, pour maintenir en seureté le village des Chaouanons qu'il avoit appelez près de luy et avoit joints avec les Miamis. Estant arrivé, je trouvoy que les Chaouanons estoient allez en chasse et les Miamis dans la disposition de fuir, à cause qu'on leur avoit dit que les Iroquois les venoient manger. Je trouvoy tous nos gens dispersez; et comme j'avois peu de monde, je pris résolution d'aller hyverner dans la rivière des Illinois, afin de pouvoir rassembler mon monde au printemps. Mais comme M. de La Salle se trouva indisposé, il se résolut de ne point passer en France et d'envoyer ses dépesches par le R. P. Zénoble, et il vint me joindre, le 30 Décembre, et pendant l'hyver nous y construisimes le fort de Saint-Louis sur un rocher inaccessible, où M. de La Salle fit venir les Chaouanons. Les Miamis se joignirent à luy et ensuite les Illinois, vers lesquels je fis dans le mois de Mars 1683 un voyage de plus de cent lieues, à travers les prairies. Après leur avoir fait de grands présents de la part de M. de La Salle, qu'ils appelèrent leur père, ils me donnèrent parole de nous venir trouver.

Je ne veux point, Monsieur, vous importuner de toutes les difficultez qu'on a eues pour